

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2016**

Délibération
n° 2016.03.084

Programme de
soutien à l'innovation
et à la diversification -
Attribution d'une
subvention au
CREALAB pour
l'année 2016

LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Stéphane CHAPEAU, Jean-Philippe POUSSET à Joël GUITTON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Philippe LAVAUD, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Annie MARC, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016

**DELIBERATION
N° 2016.03.084**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**PROGRAMME DE SOUTIEN A L'INNOVATION ET A LA DIVERSIFICATION - ATTRIBUTION
D'UNE SUBVENTION AU CREALAB POUR L'ANNEE 2016**

2015 a été une année d'expérimentation ou le CréaLAB – ouvert à toutes et tous – a commencé à se faire reconnaître.

Avec 130 adhérents et des partenaires tels que le réseau des professionnels du numérique (SPN), l'ADIE ou Consortium qui organisent régulièrement des animations sur place, le positionnement du CréaLAB en tant que lieu ouvert à tous, est confirmé.

En parallèle de l'accueil de tous les publics, 2 thématiques se dégagent et nécessitent une organisation spécifique, à savoir :

1) L'entrepreneuriat

Aux côtés de l'incubateur et des pépinières du territoire, le CréaLAB est l'un des outils pertinents pour accompagner les créateurs en amont de leurs projets de création.

Cet accompagnement va également jusqu'à la sensibilisation et à des travaux sur la culture de l'entrepreneuriat ciblant des publics très variés (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois, salariés)

L'objectif consiste à décliner une méthodologie propre au CréaLAB visant à accompagner de façon spécifique les adhérents dans une démarche de création d'entreprises.

La ressource technique que représente le CréaLAB doit permettre de lever des blocages/verrous dans la réalisation des prototypes.

Des expérimentations ont eu lieu ou sont en cours, telles que : le programme Créajeune avec l'ADIE, les workshop de l'ENJMIN, les ateliers avec l'IUT technique de commercialisation, la couveuse d'activités culturelles Consortium, ...

2) Le retour à l'emploi et l'inclusion sociale de publics fragiles

Le CréaLAB – dans son rôle de lieu ouvert – est pertinent pour accueillir des publics éloignés de la scolarité, de l'emploi, ...

Par son statut « neutre », ludique, créatif, il permet de remotiver des élèves, de faire découvrir des approches pédagogiques concrètes, de donner l'envie à des demandeurs d'emplois de se lancer dans un processus de création de façon autonome ...

Les projets menés avec le collège Romain Roland, avec l'ADIE ou dans le cadre de la politique de la ville en sont des exemples.

Le projet mené en collaboration avec le collège Romain Rolland, situé dans l'un des quartiers prioritaires mentionnés dans la charte Entreprises & Quartiers consiste à impliquer les élèves dans l'image de leur établissement. Le thème choisi est « Une meilleure information pour une meilleure image » afin de remotiver les élèves et de créer un sentiment d'appartenance et de fierté pour leur collège.

Ce projet permettra à un groupe de 20 élèves de 4^{ème} d'apprendre à travailler sur des tâches complexes (conception/réalisation/communication) et de développer des compétences informatiques et numériques. Ces élèves viendront découvrir le CréaLAB et les outils qu'il propose et notamment à travers la fabrication numérique.

Ce projet a été labellisé FAB LAB Solidaire par la Fondation Orange.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission Économie, Emploi, Culture et Solidarité du 24 février 2016,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 9 mars 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention à hauteur de 15 000 € à l'association CREALAB pour la mise en œuvre de son programme d'action,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention,

D'IMPUTER la dépense sur l'article 6574 – rubrique 90 au budget principal.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 31 mars 2016	<u>Affiché le :</u> 31 mars 2016